



TARIFS

2026 - 2027

Toulouse & Muret

Cours d'essai	10 €
Cours à l'unité	18 €
Carte liberté 5 séances - valable 3 mois	85 €
Carte liberté 10 séances - valable 6 mois	160 €
Carte liberté 20 séances - valable 1 an	300 €
Pass Sérénité 1 an	560€

14€/séance

Autres communes

Cours d'essai	8 €
Cours à l'unité	13 €
Carte liberté 5 séances - valable 3 mois	60 €
Carte liberté 10 séances - valable 6 mois	110 €
Carte liberté 20 séances - valable 1 an	200 €
Pass Sérénité 1 an	360 €

9€/séance

Réservation des cours

Réservation et choix du paiement via Momoyoga
En cas d'annulation tardive (<3h), le cours est décompté ou facturé.





Conditions générales d'utilisation des cartes et pass

1- Modalités de paiement

- Les règlements (cours à l'unité, cartes et pass) peuvent se faire : via la plateforme Momoyoga, au nom de l'Association Lise B Yoga, par chèque, en espèces, par chèques ANCV.

2- Validité et utilisation

- Les cartes de cours (5, 10, 20 cours) sont valables uniquement pour la période indiquée lors de l'achat.
- Les cartes et pass sont strictement personnels et ne peuvent être ni cédés ni partagés.

3- Non-remboursement et non-prolongation

- Les cartes et pass ne sont pas prolongés, sauf cas de force majeure ou raison médicale (sur présentation d'un justificatif).
- Les cours manqués ne donnent pas lieu à remboursement.

4- Réservation, annulation et maintien des séances

- Les réservations se font via l'application Momoyoga, jusqu'au début de la séance s'il reste des tapis disponibles.
- Toute annulation effectuée moins de 3 heures avant le début du cours entraîne la déduction de la séance du forfait ou de la carte.
- Les séances collectives sont assurées à partir de 3 participants minimum., si ce nombre n'est pas atteint, l'enseignante se réserve le droit d'annuler la séance jusqu'à 3 heures avant l'horaire prévu.
- Les participants inscrits seront informés de l'annulation dans les meilleurs délais.
- En cas d'annulation par l'enseignante, la séance ne sera pas décomptée du forfait ou de la carte.

5- Pass annuels

- Les pass annuels sont nominatifs et non remboursables.
- Chaque pass annuel donne droit à 1 cours par semaine, en dehors des périodes de vacances, soit environ 40 cours par an.
- Les cours non utilisés à la fin de l'année ne donnent pas droit à remboursement ou prolongation, sauf cas médical justifié.

6- Cours en cas d'impossibilité sanitaire

- Si des circonstances exceptionnelles (telles que des restrictions sanitaires) empêchent la tenue des cours en présentiel, ceux-ci seront remplacés par des cours en visioconférence.
- Aucun remboursement ne pourra être exigé dans ce cas.

7- Cours à l'unité

- Les cours à l'unité doivent être réglés au moment de la réservation ou directement avant le cours.

8- Responsabilité

- Chaque participant est responsable de sa pratique. Il lui appartient de consulter un médecin avant toute activité sportive.
- L'association / le studio décline toute responsabilité en cas d'accident survenant hors de ses locaux ou en dehors des cours.

Informations légales

Cours dispensés par El LISE BIRARD | SIREN/SIRET 908 988 249 00011 | APE/NAF 8551Z
Paiement et facturation gérés par l'Association Lise B Yoga enregistrée sous le numéro w313034553
196 chemin de garonne - 31390 Salles sur Garonne | lise@layogida.fr | 06 25 57 90 95
Responsable de publication : Lise Birard